

Bonne année 2020 !

Les élections professionnelles ont été marquées par l'élection de Benjamin Legrand, nouvel élu CGT au CSE ! Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, une nouvelle Représentante de section Syndicale CGT a été nommée en la personne de Véronique Montois, gestionnaire à l'E.R.E.

Dans la continuité du travail effectué par son prédécesseur, son rôle sera de promouvoir les actions de la CGT auprès des salariés. Avoir un(e) élu(e) ou un(e) mandaté(e) dans ses équipes est toujours une chance et une richesse pour les collaborateurs et pour le management. N'hésitez pas à entrer en contact avec elle, comme toujours, la confidentialité est assurée et l'efficacité au rendez-vous. Nous lui souhaitons de pouvoir exercer sereinement ses missions syndicales tout en continuant à exceller dans son activité professionnelle !



Véronique Montois, RSS
CGT La Mondiale

Elections : La confiance ça se gagne !

Ces derniers mois, La CGT a lancé un souffle nouveau sur le syndicalisme Mondialiste en améliorant la communication syndicale. Les résultats électoraux le démontrent, beaucoup nous ont fait confiance. Avec une très grande sincérité teintée d'émotion réelle, nous leur disons : **Merci !**

Si notre présence sur le terrain, nos actions et nos communications n'ont pas toujours été bien vécus par les autres organisations syndicales, le résultat des élections a été légitimé par une campagne électorale intense. Ils ont pu ainsi voter en toute connaissance, sur des propositions concrètes. La direction doit en tenir compte.

L'**abstention** reste à un niveau (trop) important. On regrettera que certains ne se sentent pas concernés... Charge à nous, toutes organisations syndicales confondues, de mettre en avant nos compétences techniques et juridiques pour défendre et accompagner les salariés et gagner ainsi leur intérêt !

La CGT travaillera pour que les salariés retrouvent confiance en leurs élus !

En cette période de fête : Joyeux Bordel !

La mise en place du télétravail occasionnel semble bien compliquée !! Les RH, que nous avons interrogés, flottent dans leur réponse, se cachant derrière l'accord télétravail...Mais qui ne dit rien sur l'occasionnel ! Si l'accord prévoit bien la possibilité de télétravailler occasionnellement, il ne cadre pas le dispositif.

Cela laisse donc toute liberté à un responsable, sous couvert de continuité de service, de faire comme bon lui semble sans que l'on puisse parler de discrimination. Il peut ainsi librement accepter pour l'un ce qu'il refuse à l'autre ... Responsables farceurs, à votre imagination, il y a de quoi se marrer !

L'accord laisse cependant l'ouverture à des négociations pour encadrer le télétravail occasionnel. Nous comptons sur nos deux organisations syndicales représentatives pour imposer le plus vite possible l'ouverture de négociations sur ce point.

Elections (Encore !) : Gueule de bois pour nos dirigeants

C'est la soupe à la grimace dans les couloirs de Malesherbes ou viennent d'emménager les éminents décideurs de notre groupe.

Comme pour toutes élections, il y a des gagnants. Le premier est le salarié car avec l'arrivée de deux nouveaux syndicats, CFTC et CGT, c'est plus de débats et donc plus de démocratie ! La CFDT, même si elle baisse, reste largement majoritaire dans le groupe (51.85%) ; de même la CGC progresse et reste majoritaire coté commercial.

Mais c'est le score de la **CGT** qui rend amer certaines de nos élites. Notre liste obtient 7.99% des suffrages pour les titulaires et 9.13% pour les suppléants dans le seul et unique collège où nous étions présents. C'est, ne mâchons pas les mots, stratosphérique. Absente depuis des années, sans relais, sans moyens, la CGT obtient un siège ! Personne ne nous voyait à ce niveau, encore moins nos dirigeants qui nous souhaitaient un flop cuisant ! Cerise sur le gâteau, la CGT AG2R progresse elle aussi fortement et devient le second syndicat de leur GIE.

Le potentiel de la CGT est donc colossal puisque nous n'avons pas de liste parisienne, pas de liste chez les cadres et pas de liste chez les commerciaux. Beaucoup de salariés ne s'y trompent pas et souhaitent déjà rejoindre la CGT ! Franchissez le pas !

GAPEC : Les auteurs ratent de peu un prix littéraire !

La Gestion Active et Prévisionnel des Emplois et Compétences (GAPEC) est le nouvel accord qui vient d'être soumis à la signature des partenaires sociaux. Cette œuvre de 53 pages oscille entre anticipation et thriller horrifique. On aurait même pu la mettre sous le sapin, c'est de bonne facture,

loin d'un brouillon même si elle est perfectible. Pour celles et ceux qui souhaitent la lire : **Attention spoiler !**

Les auteurs de ce texte nous captivent dès le début en alertant sur les bouleversements métiers à venir. Si la mise en garde du lecteur sur le sujet du numérique est clairement du déjà vu avec le passage du stylo au clavier ou du minitel à Internet, cela a le mérite de créer de l'empathie pour la suite. L'idée du chaos est toujours un bon ressort pour fédérer. Le suspense est à son comble quand les auteurs reconnaissent ne pas savoir mesurer les conséquences de ces changements, mais savent déjà que le salarié doit être acteur de son parcours professionnel pour pouvoir faire face. La pirouette est astucieuse. On comprend qu'échaudés par leur incapacité à tenir un plan d'entreprise de trois ans, les auteurs se défont de leur responsabilité. Tout cela étant bien écrit, on se laisse emporter par la démonstration. Les managers « devront », les managers « feront » et les RH...Aviseront ! Nos écrivains ont une prédilection pour les mots en « tion ». Ainsi, apparaissent pêle-mêle : Réorientation, Evolution, Transformation, Modification, Disparition, Désadaptation, Mutation ainsi que quelques clin d'œil de style avec Tension ou Reconversion... L'utilisation du mot « mobilité », cité 94 fois, trahirait-il cependant le véritable esprit de la démarche ? En première de couv' « La Mondiale » apparaît toujours (mais pour combien de temps) et, sans grande surprise, le texte est dédié par la CFDT....

Texte majeur dans l'œuvre de notre DRH après le télétravail, on y lit du volontarisme, de l'opiniâtreté et un constat que la CGT partage totalement : les salariés ne peuvent pas rester sans outil face aux évolutions futures ! Si nous avions eu des garanties de souplesses sur l'interprétation d'un tel accord, peut-être l'aurions-nous signé, après quelques améliorations... Encore eut-il fallu être représentatif pour pouvoir le faire !

Crèche Mondialous : on en met une couche...

Pour celles et ceux qui ont la chance de pouvoir déposer leur enfant à la crèche Mondialous, il faut reconnaître que c'est un vrai bonus dans la qualité de vie au travail.

Pour autant, un petit pas grand-chose permettrait d'améliorer l'organisation de chacun. En effet, pas de pot, la crèche ouvre ses portes à nos adorables bambins à 7h45. Cet horaire pose un sérieux problème de compatibilité de trains pour se rendre dans les réunions ou les formations qui se tiennent à Paris ou pour trouver une place de parking sur le site Monsois.

Puisque c'est la direction de La Mondiale qui a imposé ces horaires il y a ... 12 ans, peut-être serait-il temps de les revoir. Espérons que notre appel sera entendu même s'il est moins strident que celui des bouts de choux qui ne manqueraient d'hurler s'il fallait les laisser dans le bureau de la responsable du site pour attraper un train.

Grève : Mauvais coût pour les retraites

Ce qu'on aura râlé avec les grèves pour la défense d'une retraite juste, solidaire et de bon niveau. Certains d'entre nous ont râlé dans les manifs, d'autres en attendant un train bondé et d'autres encore au volant de leur voiture !

Problème, une étude allemande démontre que râler est bon pour la santé physique et mentale et améliorerait l'espérance de vie !

Etude qui n'a pas visiblement pas échappé à certains syndicats arrivés sur le tard dans la contestation !

Les dernières annonces du gouvernement ont toutes les chances de continuer à nous faire râler et donc à nous garder en bonnes santé !

PLACES WARS : La menace fantôme

Il y a peu de temps, dans la galaxie Mondialiste
Viennent de se tenir les élections du personnel.
A peine les résultats connus, la direction attaque
le syndicat FO afin d'invalider l'élection d'une élue...

De son côté, la CGT a eu fort à faire pour convaincre les autres syndicats de lui laisser une place dans les commissions du CSE car, malgré son superbe résultat, rien ne lui garantissait de participer aux décisions du CSE. La direction s'y oppose...

Le 1^{er} CSE a eu lieu et il fallait faire un choix :

Exclure ou non les presque 9% de Monsois ayant accordé leur suffrage à la CGT, ainsi que FO.
Entre tension, rancœur et soif de pouvoir, les syndicats représentatifs ont plié au diktat de la direction
La démocratie sort-t-elle vainqueur en ne permettant pas le pluralisme ? CFDT et CGC en portent la responsabilité en ne s'opposant pas à la direction !

Mais la bataille n'est pas finie....

La CGT vous souhaite une bonne année 2020